

Notes sur les mélodies populaires de Haute-Bretagne

Lorsque j'envoyais mon mémoire sur les mélodies populaires de Haute-Bretagne au Congrès de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne de 1967, je croyais avoir donné un résumé assez complet de l'état actuel des recherches sur le folklore musical du pays gallo d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord ¹

Or, postérieurement à ce Congrès, a paru, en mai 1967, un nouveau recueil de chansons populaires intitulé : *Chansons des pays de l'Oust et du Lié*. Il est dû aux recherches de MM. Marc Le Bris et Alain Le Noac'h. Sorti des presses de la librairie Tranouil Anger, de Loudéac, il a été préfacé par M. Hyacinthe Martin, vice-président du Syndicat d'initiative de Loudéac et des vallées de l'Oust et du Lié.

L'intérêt de ce petit volume de quarante-six pages est considérable. Car il fait connaître quarante-neuf chansons de

(1) Je n'ai malheureusement pas disposé de documents relatifs aux chansons de la Loire-Inférieure lors de la rédaction de mon premier mémoire. Je le regrette d'autant plus que je viens de recevoir une aimable lettre de M. le Chanoine Catta, directeur des Etudes d'Histoire à l'Institut Catholique d'Angers, me signalant un recueil sur les vieilles chansons du pays nantais, publié aux environs de 1900 par l'abbé Sireau. Ces chansons, recueillies pour la plupart au Nord de la Loire, présenteraient les mêmes caractères que celles que j'avais analysées. Ceci n'aurait rien d'étonnant, car la Loire-Inférieure, arbitrairement séparée du reste de la Bretagne par les réformes administratives en cours, est aussi bretonne que les autres parties de Haute-Bretagne. Le breton y a même été en usage, dans la région de Guérande notamment, plus longtemps qu'en Ille-et-Vilaine. Malheureusement, je n'ai pu me procurer l'ouvrage qui m'a été signalé.

Haute-Bretagne absolument inédites². Or, de nos jours, pareille moisson est devenue une rareté. A mesure que l'on s'éloigne de la période ayant précédé la guerre de 1914, il y a de moins en moins de créations de véritables chansons populaires en Bretagne. Comme je l'indiquais, non sans mélancolie, dans un mémoire publié dans le tome LXXXII (année 1953) de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, les conditions nécessaires à leur éclosion n'existent plus : l'école, la caserne, le cinéma, les dancings, et surtout la pénétration dans les plus humbles fermes de la T. S. F. ou de la télévision ont répandu les airs de Paris, Londres et New-York, et chassé de l'usage courant nos vieilles chansons que conservent seuls nos Cercles Celtiques. Et ceux-ci, d'ailleurs, par la force même des choses, utilisent pour leurs fêtes, soit des airs déjà anciens, soit des compositions nouvelles de leurs membres ; celles-ci, en dépit de la valeur de certaines, ne semblent pas s'être répandues dans les masses au point de devenir de véritables chansons populaires.

De même, les recueils actuels de Chansons bretonnes sont d'ordinaire des compilations — souvent excellentes, d'ailleurs — de chansons ayant déjà paru dans des recueils plus anciens ou dans de vieux articles de journaux ou de revues.

L'originalité du travail de MM. Le Bris et Le Noac'h est donc d'apporter du nouveau sur la question. Ils ont eu l'heureuse idée d'enquêter auprès des « anciens », dont l'adolescence, ou du moins l'enfance, s'était écoulée avant la première guerre mondiale ; et ils ont eu l'adresse de vaincre leur répugnance à chanter devant des inconnus les vieilles chansons entendues et apprises jadis.

Partis le 26 février 1965 à bord de leur « deux chevaux », et munis d'un magnétophone, ils débutèrent par la commune de Saint-Caradec ; et ils poursuivirent ensuite leurs investigations de 1965 à 1967.

Dans leur récolte, ils ont choisi quarante-neuf chansons en langue française (plus une en breton recueillie à Saint-Aignan : N'ouian ket mé). Dans leur recueil, chaque chanson porte l'indication du lieu et de la date à laquelle elle a été recueillie, ainsi que le nom du chanteur ou de la chanteuse ; ce qui rend le contrôle facile, et écarte d'avance tout soupçon de fraude.

Les lieux sur lesquels s'est effectuée leur enquête sont ceux compris entre l'Oust et le Lié. J'ai relevé pour la Motte

(2) Le recueil en comprend cinquante ; mais l'une d'elles, comme nous le verrons, a été recueillie en breton à Saint-Aignan.

neuf chansons, huit pour Loudéac, six pour Saint-Caradec et également pour Trévé et La Ferrière. Quatre ont été recueillies à Plessala, trois à Hémonstoir, deux à Saint-Thélo ; et les communes de Grâce, Uzel, Plumieux, Kergrist et Plémet en ont fourni chacune une.

La plupart des mélodies servaient en même temps d'airs de danses (rondes, « requignée » — nom local du passepied —, baleu, etc.). Il y a également trois marches. A noter aussi un Chant de la Passion.

Pas plus que je ne l'ai fait dans mon premier mémoire, je ne parlerai ici des paroles de ces chansons. MM. Le Bris et Le Noac'h sont les premiers à reconnaître que les chansons de leur recueil sont des adaptations de thèmes fort connus du répertoire français — sauf exceptions. L'intérêt de leur collecte réside essentiellement dans les mélodies originales sur lesquelles se chantent les paroles. Et j'ai eu l'agréable surprise de trouver une confirmation de ce que j'avais soutenu dans ma première étude : ce sont surtout les régions limitrophes de la Basse-Bretagne qui ont subi l'influence de mélodies populaires de cette partie de la Bretagne.

Sur cinquante airs enregistrés, vingt-trois sont certes en majeur (mode d'ailleurs très usité dans le folklore de Basse-Bretagne) ; mais on ne trouve pas un seul air qui soit nettement en mineur moderne avec le septième degré haussé d'un demi-ton (ex. Sol dièse dans la gamme de la) ; et, au contraire, à côté de six airs dont on ne peut dire s'ils sont en mineur ou en hypodorien — car le septième degré n'y apparaît pas — on trouve quatorze airs qui sont incontestablement en hypodorien (gamme mineure privée de sensible, par exemple, gamme de la mineur avec sol naturel)³. MM. Le Bris et Le Noac'h se demandent s'il n'y aurait pas là une influence vannetaise. Ce mode est, en effet, très en honneur dans les chansons de ce pays, et la région de Loudéac est proche du Morbihan bretonnant.

J'ai relevé également un air en dorien en mi (gamme de mi sans dièse ni bémol), un air en locrien — qui est en somme le premier mode du plain-chant, mais avec la terminaison sur la dominante — ici cette gamme de ré avec si bécarre est transposée un ton plus haut en mi. J'ai même ren-

(3) Je conserve, pour des raisons de commodité, aux modes autres que le majeur ou le mineur moderne, les noms traditionnels empruntés à la nomenclature des modes de la Grèce antique, tout en ne me dissimulant pas que cette assimilation est aujourd'hui contestée. (Voir mon étude sur la Classification des modes des mélodies populaires bretonnes parue dans le tome LXXIII (année 1966) des Annales de Bretagne).

contré un air en mixolydien (page 20), gamme de si sans dièse ni bémol, mode très rare même en Basse-Bretagne. Certains passent d'un mode à l'autre : l'un (page 10) débute en dorien en la pour se terminer en hypodorien en sol ; et un autre débute en locrien en ré, pour se terminer en hypodorien en sol. J'ai hésité à classer un air de la page 6 — qui me semble pourtant un air en sol majeur se terminant sur la dominante inférieure ré (mode analogue au huitième mode du plain-chant ; gamme d'ut finissant sur la dominante inférieure sol).

Les rythmes sont principalement basés sur des mesures à 2/4. Mais il y a des mesures à 6/8, 3/4, 9/8 ainsi que quelques-unes à 5/4 ou à 5/8. Et, chose curieuse, les marches ont des parties à trois ou cinq temps.

En somme, le recueil que je vient d'analyser est un document capital pour l'histoire de la musique populaire de Haute-Bretagne. Et il serait vivement souhaitable que l'exemple de MM. Le Bris et Le Noac'h soit suivi, et sans tarder, tant qu'il existe encore des vieillards ayant gardé le souvenir des airs entendus avant 1914.

H. CORBES